



## Comité consultatif national

Les 15 et 16 février 2022, de 13 h à 16 h 30 HE; sur Zoom

---

### Jour 1

---

#### Comité consultatif national

Alex von Knobloch  
Christopher Hilkené  
Jacob Westfall  
Jane Lister  
Nadine Blaney  
Ron Ormson

#### Autres participants

Bob Masterson  
Danielle Morrison  
Emily Fattore  
Isabelle Des Chênes  
Jeff Stevens  
Melissa DeYoung  
Sanket Das  
Shawna Bruce (animatrice)

### 1. Mot de bienvenue

Shawna souhaite la bienvenue à tous les membres participants du Comité consultatif national (CCN), et Isabelle accueille personnellement les membres de l'ACIC. Isabelle souligne :

- **Projets des membres** : Deux grands projets de construction par Inter Pipeline et NOVA Chemicals (le site de Corunna), et plusieurs nouveaux projets annoncés en Alberta, en Ontario et au Québec.
- **Élaboration de politiques** : Figurent parmi les grandes priorités de l'ACIC la modernisation de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE) par le biais du projet de loi S-5 – l'ACIC espère que ce projet de loi recevra la sanction royale d'ici l'été – et les récentes négociations auxquelles Isabelle a participé en Uruguay en vue de l'élaboration d'un instrument international juridiquement contraignant sur la pollution plastique.
- **Personnel de l'ACIC** : Plusieurs membres de l'équipe des services généraux (Cheryl Plummer, Sylvie Bentivoglio et Gloria Zizek) ont pris leur retraite à la fin de l'année 2022 et l'ACIC a eu le plaisir d'accueillir la relève, soit Tina Burton et Wafaa Boukhrissi. Nancy Marchi, l'adjointe de direction de Bob, prévoit de prendre sa retraite au printemps. L'ACIC est fière de recevoir les échos positifs du sondage bisannuel sur l'engagement du personnel réalisé à la fin de 2022, en dépit de la charge de travail conséquente.
- **Réunion de mai avec le CCN** : L'ACIC a exprimé son intention d'inviter le CCN à participer à sa première réunion en personne post-pandémie, en coordination avec les ateliers sur la Gestion responsable<sup>MD</sup> qui se tiendront à Toronto au mois de mai.

L'ordre du jour de février 2023 et le procès-verbal de septembre 2023 du CCN sont approuvés.

Shawna rapporte un moment de Gestion responsable avec le déraillement de train à East Palestine en Ohio, ainsi que les avis de communication vagues et insuffisants qui manquaient de détails sur l'incident, notamment, le danger, le temps, ou d'autres mesures de protection.

### 2. Mise à jour sur la Gestion responsable<sup>MD</sup>

Bob présente les intentions stratégiques de l'ACIC pour la période de 2023 à 2025, qui s'articulent autour des points suivants :

- **Collaborateurs** : L'ACIC gagnera la guerre des talents, en veillant à demeurer un employeur intéressant et digne de confiance, avec un niveau d'engagement du personnel parmi les meilleurs de sa catégorie. L'ACIC planifiera la relève de ses cadres supérieurs en désignant des personnes à l'interne, et en s'appuyant sur l'élaboration et la mise en œuvre de plans de perfectionnement individuels.
- **Membres** : L'ACIC fidélisera ses membres et grossira ses rangs à tous les niveaux en améliorant la proposition de valeur et en exerçant une discipline budgétaire.
- **Défense des intérêts** : L'ACIC rehaussera sa réputation en qualité d'organisation de défense des intérêts, digne de confiance et orientée solutions, et se concentrera exclusivement sur ses priorités de défense des intérêts convenues (changement climatique et qualité de l'air, circularité des matières plastiques, sûreté, sécurité, fiabilité et accessibilité des transports, politique sur les produits chimiques et la santé, et compétitivité de l'investissement).
- **Gestion responsable**<sup>MD</sup> : L'ACIC maintiendra sa position de chef de file à l'échelle mondiale s'agissant de la Gestion responsable.
- **Portée** : L'ACIC veillera à ce que ses activités liées aux médias sociaux améliorent son accès et son influence auprès des principaux décideurs et des personnes influentes, et explorera de nouvelles techniques de communication et d'engagement et en assurera le suivi.

Emily Fattore, directrice principale, Santé, sécurité et environnement, coordinatrice de la Gestion responsable et vice-présidente du comité de Gestion responsable (CGR) de l'ACIC, enchaîne en donnant un aperçu du comité de Gestion responsable, notamment : ses membres, son objectif, son mandat, sa structure et ses réalisations. À ce jour, le comité s'est réuni trois fois, a élaboré son mandat et son plan de travail et assure le contrôle et l'approbation de plusieurs projets de Gestion responsable.

### Foire aux questions

**Q** : Existe-t-il un canal de communication bilatérale entre le CCN et le CGR? Habituellement, le CCN soumet des questions et des recommandations au conseil d'administration.

**R** : Il reste encore à examiner une procédure et à en discuter à huis clos, avant d'en faire part à l'ACIC et au CGR. Toute possibilité d'engagement du CCN serait favorable.

**Q** : Le CGR a-t-il envisagé une stratégie de communication ou d'engagement du public pour faire connaître le bon travail de l'ACIC et des entreprises membres en matière de Gestion responsable?

**R** : L'ACIC dispose d'un nouveau prestataire de services des Relations publiques qui contribuera à rehausser le profil de la Gestion responsable. L'ACIC souhaite susciter autant d'attention et de reconnaissance que l'initiative Vers le développement minier durable de l'Association minière du Canada.

### 3. Opération Balayage<sup>MC</sup> — Récapitulatif de 2022

Sanket Das, responsable des politiques au sein de la Division des plastiques de l'ACIC, est présenté au comité en tant que responsable du programme Opération Balayage (OB). Sanket présente le contexte de l'OB et précise qu'il s'agit d'une condition d'adhésion à la Division des plastiques (depuis 2022). La Division des plastiques s'attache à renforcer la rigueur au niveau du programme, car n'exercer aucun contrôle sur les pratiques de gestion de l'OB fondées sur les contributions annoncées est jugé insuffisant.

La participation régulière des membres en matière d'implantation reste une priorité absolue, et le fait de se concentrer sur les nouvelles entreprises qui implantent le programme et sur celles qui l'ont récemment implanté a permis d'obtenir des soumissions plus cohérentes. On constate une amélioration de 18 % des problèmes globaux du site entre la première et la deuxième évaluation, une amélioration de 47 % entre la première et la troisième évaluation, ainsi qu'une baisse importante du nombre total de déversements (plus de 0,5 kg) entre chaque période de rapport.

Les partenaires de l'OB du secteur du transport jouent un rôle essentiel dans l'élargissement de la chaîne de valeur des membres de l'ACIC qui s'engagent à appliquer les meilleures pratiques en matière de confinement de la résine. En 2023, l'accent sera mis sur l'élaboration de matériel lié aux transports et le recrutement de nouveaux partenaires.

## Foire aux questions

**Q :** Pouvez-vous nous expliquer le mécanisme d'information pour les membres qui ne satisfont pas aux exigences de l'OB?

**R :** Le Conseil de direction de la Division des plastiques autorise une prolongation de quatre mois. Nous en tirons parti en menant un important travail de sensibilisation et en insistant sur le fait que la prolongation de quatre mois est une échéance ferme. Si la prolongation n'est pas respectée, l'adhésion à la Division des plastiques sera annulée.

**Q :** Existe-t-il une composante financière qui encourage les membres à éviter les déversements?

**R :** Sur le plan de la défense des intérêts, les membres préfèrent se concentrer sur les impacts financiers. Sanket indique toutefois qu'il accorde de l'importance aux impacts environnementaux et financiers et qu'il entend tenir compte de ces deux aspects pour faire avancer la filière plastique.

**Q :** En cas de déversement, est-il possible de réintégrer les granulés dans les procédés de fabrication ou doit-on absolument les éliminer?

**R :** Il est possible d'éliminer les granulés ou de les vendre à un recycleur, en fonction de l'application (par exemple, les applications de catégorie alimentaire ne peuvent pas traiter des granulés qui ont touché le sol).

**Q :** Pour les membres qui n'ont pas satisfait aux exigences d'implantation de l'OB, comment s'est déroulée la communication de la part de l'ACIC?

**R :** L'ACIC a régulièrement contacté ces membres. La dernière communication remonte à janvier. Une autre lettre sera bientôt envoyée pour informer les membres de la prolongation du délai et de la date limite de mise en conformité.

**Q :** Il est souhaitable de simplifier les vérifications pour éviter toute résistance de la part des membres.

**R :** Oui. Le véritable gage de crédibilité provient des vérifications réalisées par des tiers (mise en place en 2023). Le processus sera lancé auprès d'une petite cohorte en 2023, et dans une plus large mesure les années suivantes. Un groupe de travail sur l'OB sera également formé en partenariat avec des organisations qui ont une forte expérience du programme.

### 4. Présentation des membres du CCN

Christopher Hilkene et Melissa DeYoung de Pollution Probe présentent leurs travaux de recherche de solutions à la pollution plastique. Ils présentent Pollution Probe, la plus ancienne organisation environnementale au Canada, son histoire ainsi que sa volonté de travailler de manière productive avec le gouvernement, l'industrie et le public. L'approche consiste à définir les questions environnementales par la recherche, à en assurer la compréhension par l'éducation et à revendiquer des solutions pratiques. Leurs récents travaux portent sur la lutte contre la pollution plastique dans les écosystèmes d'eau douce et sur le soutien à la transition vers une économie circulaire.

Des projets clés tels que l'initiative de nettoyage du plastique dans les Grands Lacs, le travail sur le projet de loi 228 (*Loi sur la prévention de la pollution des lacs et des rivières de l'Ontario par le polystyrène*), un règlement ontarien concernant la préproduction des granulés de plastique, ainsi que le parcours éducatif et interactif sur les plastiques du zoo de Toronto sont mentionnés.

Les prochaines étapes pour Pollution Probe sont les suivantes :

- construire le réseau de l’initiative de nettoyage du plastique dans les Grands Lacs (Great Lakes Plastic Cleanup) en augmentant le nombre de sites et en utilisant de nouvelles technologies pour atteindre un public élargi;
- explorer les possibilités de créer des centres dédiés dans d’autres régions du Canada, à l’instar de l’initiative de nettoyage du plastique de Vancouver (Vancouver Plastic Cleanup) lancée en collaboration avec le programme Swim Drink Fish pour les communautés ciblant la prévention de la pollution plastique;
- poursuivre les efforts en tant que partenaire d’implantation du Pacte canadien sur les plastiques.

### Foire aux questions

**Q :** Les produits de consommation sont-ils concernés par les discussions sur les microplastiques et les additifs?

**R :** Pollution Probe n’adopte pas encore ce point de vue, mais il sera important de déterminer quels sont ces types de plastiques.

**Q :** En matière de pollution plastique, est-ce l’humain ou l’entreprise qui pose problème?

**R :** Les avis divergent autour de la table, mais l’ACIC donne l’exemple positif d’un de ses membres qui rend visite aux acheteurs de granulés et les instruit sur le développement durable avant de leur vendre un produit.

### 5. Mot de la fin

Une dernière question est posée concernant les progrès réalisés par l’ACIC pour atteindre les objectifs de l’économie circulaire. L’ACIC répond en évoquant une récente [annonce faite par NOVA Chemicals](#) sur une nouvelle branche d’activité axée sur des solutions de recyclage à faibles émissions et sur le lancement par l’Impériale d’un nouveau projet pilote axé sur le recyclage. L’ACIC indique qu’elle prévoit collaborer avec d’autres industries pour faire progresser les technologies afin d’atteindre les objectifs en matière de gestion des plastiques.

---

## Jour 2

---

### Comité consultatif

#### national

Alex von Knobloch  
 Christopher Hilkené  
 Jacob Westfall  
 Nadine Blaney  
 Nadine Gudz  
 Richard Janda  
 Ron Ormson

### Autres participants

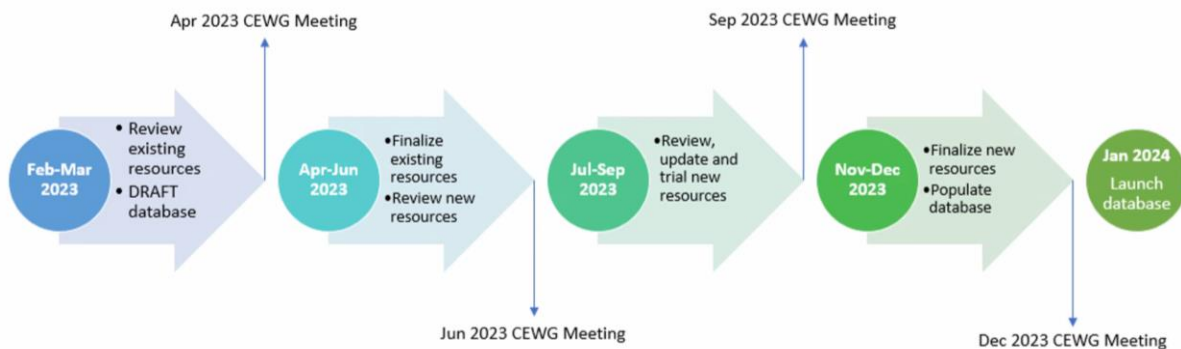
Daniella Muhanzi  
 Danielle Morrison  
 Isabelle Des Chênes  
 Jeff Stevens  
 Shawna Bruce (animatrice)

### 6. Mot de bienvenue

Le comité est accueilli pour une deuxième journée.

### 7. Le point sur la participation des collectivités

Daniella Muhanzi présente l'état d'avancement du projet de participation des collectivités de l'ACIC. Le Café du monde virtuel, le recueil des pratiques des membres de l'ACIC et le document sommaire sont à jour et l'accent est désormais mis sur les outils et les guides existants. Les documents existants à examiner portent notamment sur les lignes directrices pour constituer le code de sensibilisation communautaire, le système de planification et d'évaluation de l'approche communautaire (SCOPE) et les lignes directrices sur la communication des risques accrus sur les lieux. Trois sous-groupes ont été créés pour examiner chaque document. Le plan de travail de 2023 de ces sous-groupes en appui à une nouvelle base de données sur la participation des collectivités est présenté ci-dessous. L'ACIC prévoit emprunter des idées à la boîte à outils du Conseil consultatif des collectivités de l'American Chemistry Council (ACC), qui se veut un espace d'accès aux ressources (et non comme un ouvrage à lire du début à la fin). Daniella conclut en présentant brièvement la boîte à outils du Conseil consultatif des collectivités de l'ACC.



Le CCN demande s'il y aura un processus d'évaluation de l'approche de l'ACIC et de collecte d'informations sur l'efficacité de ces méthodes. Daniella indique qu'un processus d'essais de communications sera mené avec les représentants des entreprises afin d'évaluer la faisabilité et l'utilité du projet.

## 8. Révision la sélection du CCN et résultats du sondage de 2022

### a) Révision de la sélection du CCN

Shawna présente une proposition pour un processus de recrutement du CCN, étant donné qu'au cours des trois dernières années, le Comité a perdu des membres par attrition naturelle et que ce dernier a besoin d'attirer de nouveaux membres pour assurer la solidité et la diversité au sein du groupe consultatif. Le public cible comprend des personnes qui s'appuient sur des communautés sous-représentées et qui soutiennent les engagements de l'ACIC en matière de diversité, d'équité et d'inclusion (DEI).

En termes de solution et de stratégie, Shawna suggère de lancer une campagne de recrutement ciblée et de faire la promotion des postes offerts sur les plateformes de médias sociaux afin d'inciter les gens à en savoir plus sur le CCN (notamment, LinkedIn et Twitter, avec un lien vers le site web), ainsi que de prendre contact avec les organisations et réseaux professionnels afin de les en informer. Shawna et l'ACIC prendront également les mesures voulues pour garantir un engagement suffisant de la part du comité et la rétention de ses membres.

Le comité souligne qu'une campagne en vaut la peine, de même que le réseautage, mais qu'il faut s'attacher à trouver des personnes passionnées par l'environnement, ce qui sera la partie la plus difficile, et qui combinent un intérêt, une expertise et des connaissances en DEI (il est dit que la crédibilité du CCN provient

de l'expérience des membres qui le composent). Le CCN suggère de consulter la liste actuelle des vérificateurs publics ou des Conseils consultatifs des collectivités, mais l'ACIC fait remarquer que les Conseils consultatifs des collectivités sont en train de se dissoudre, ce qui pose un problème de recrutement. Le comité suggère que l'ACIC crée et tienne à jour un répertoire des Conseils consultatifs des collectivités afin d'intervenir en ce sens.

#### b) Résultats du sondage de 2022

Shawna passe en revue les résultats du sondage de 2022 du CCN et constate des améliorations dans plusieurs domaines par rapport au sondage précédent. Elle demande au comité de lui faire part de ses commentaires. Un membre fait remarquer que l'engagement des entreprises membres lui a manqué. Le comité a l'habitude de visiter les installations et d'assister à des présentations fascinantes sur les produits innovants des membres. Le comité prend note que le fait d'observer l'industrie en action change réellement la vision des choses. Un autre membre du CCN suggère que des réunions plus régulières, plus courtes et plus ciblées, entrecoupées de réunions en personne, pourraient être utiles, mais reconnaît que les émissions attribuables aux déplacements sont un facteur contributif.

### 9. Mise à jour sur l'approche communautaire de l'Impériale

Kristina Zimmer, responsable des affaires publiques et gouvernementales à l'Impériale, fait le point sur l'approche communautaire efficace de l'Impériale axée sur les médias sociaux. Elle rappelle les objectifs de l'Impériale en matière de médias sociaux, qui revêtent une grande importance, et qu'elle a accrochés dans son bureau. En voici quelques-uns :

- mieux faire connaître l'Impériale dans la communauté;
- stimuler l'engagement positif de la communauté;
- créer une communauté autour des installations de l'Impériale à Sarnia;
- être à l'écoute des conversations collectives à propos de l'Impériale.

Dans chaque publication, l'Impériale cherche à transmettre ce message au public :

- l'Impériale se soucie de la communauté au sein de laquelle elle exerce ses activités;
- l'Impériale dispose d'employés dévoués qui sont des experts dans leur domaine, qui s'engagent pour la sécurité et qui habitent la communauté et y participent activement;
- l'Impériale est un partenaire communautaire de premier plan et de confiance pour de nombreux organismes sans but lucratif;
- l'Impériale est un employeur important qui génère des retombées économiques dans la région et fabrique des produits de qualité sur lesquels s'appuie la société;
- l'Impériale s'engage à faire preuve d'ouverture et de transparence à l'égard de la communauté lors de situations anormales.

Kristina met en avant des exemples de contenus, de campagnes et de collaborations sur les médias sociaux qui reflètent cette marque.

### Foire aux questions

**Q :** L'intention stratégique est-elle d'utiliser les médias sociaux pour mobiliser la communauté en cas d'incident? Avez-vous eu à le faire?

**R** : Oui, lorsqu'un grave incident s'est produit en avril 2019. L'Impériale a été présente sur les médias sociaux dès le début et tout au long de l'événement en communiquant sans délai les faits établis et les mises à jour. Cela a mis fin à de nombreuses discussions en ligne sur des faits inexacts, et la communauté a remercié l'Impériale pour sa transparence et sa rapidité d'exécution.

**Q** : Avez-vous pu effectuer une analyse ultérieure à l'incident de 2019 pour déterminer le rôle qu'ont joué les médias sociaux dans l'écosystème (c'est-à-dire, d'autres organes d'information ayant renforcé votre message)? Dans quelle mesure les médias sociaux doivent-ils être considérés comme un mode de communication?

**R** : L'Impériale s'est réjouie de voir Global TV partager son contenu. Dans les commentaires, les gens se rangeaient du côté de l'Impériale et les spéculateurs ne recevaient aucune attention. L'Impériale obtenait à la fois l'exposition, la portée et l'engagement. Cependant, comme ce n'est pas tout le monde qui est présent sur les médias sociaux, ceux-ci ne peuvent pas être le seul outil.

**Q** : Étiez-vous présent lors de l'incident de 2017? Quel a été votre plus grand échec dans l'utilisation des médias sociaux?

**R** : Kristina n'était pas à l'Impériale en 2017, elle travaillait pour le compte de Shell. À la suite de cet incident, l'Impériale a complètement modifié ses méthodes de sensibilisation, ce qui a conduit à la création du poste de Kristina. L'Impériale aurait dû cibler bien avant une population plus jeune. C'est le travail de rattrapage que fait actuellement Kristina sur Instagram.

**Q** : Faites-vous le suivi des sources d'information concurrentes ou alternatives?

**R** : Il existe des pages communautaires (par exemple, la page dédiée à l'état d'urgence à Sarnia). Lors de l'incident d'avril 2019, des personnes publiaient des informations inexactes sur ces pages, mais ne suscitaient pas beaucoup d'intérêt.

**Q** : L'Impériale dispose-t-elle d'une stratégie de coordination avec d'autres sources d'information et de communication des précisions?

**R** : L'Impériale n'a pas transmis d'information à la page dédiée à l'état d'urgence à Sarnia, mais pourrait toutefois le faire dans le cadre d'un exercice d'entraînement planifié.

## 10. Table ronde

Les participants font le point sur leurs travaux depuis la dernière réunion du CCN.

- **Richard** : A publié un [rapport](#) pour la Fondation David Suzuki sur la raison d'être de l'entreprise et les orientations pour le droit canadien quant à sa déclaration.
- **Isabelle** : met l'accent sur la réalisation de la campagne de communication publique de l'ACIC : « Sauvons le plastique », et sur la possibilité de faire appel à une nouvelle agence. Davantage de contenu est prévu pour le mois d'avril.
- **Ron** : met en évidence de la nouvelle phase de la responsabilité élargie des producteurs (REP) en Ontario par le biais du Règlement de l'Ontario 391. Par ce règlement, Circular Materials d'Ontario assume des responsabilités qui étaient traditionnellement exercées au niveau municipal. Un déploiement à l'échelle provinciale est prévu pour 2026.
- **Nadine G.** : indique qu'elle poursuit son travail de consultante, l'élaboration de formation sur le leadership, ses services consultatifs auprès des entreprises en matière d'ESG, de DEI, de durabilité, etc. et qu'elle prévoit de participer à la conférence GLOBE plus tard en février.



- **Alex** : met en évidence son travail dans le secteur automobile, qui a pour objectif d'atteindre la carboneutralité d'ici 2030. Il y aura beaucoup à faire et le principal obstacle est le volet chimie. Comme le secteur n'a pas d'expertise en chimie, l'ACIC peut jouer un rôle clé en aidant d'autres industries à atteindre leurs objectifs de carboneutralité. L'ACIC répond en présentant la [fiche d'information](#) qu'elle avait élaborée pour le secteur automobile.
- **Nadine B.** : indique que l'Alberta Industrial Heartland se concentre sur le passage des Conseils consultatifs des collectivités à des comités consultatifs régionaux, ce qui crée une plateforme de communication ouverte et transparente pour les résidents. Elle indique que de nombreuses entreprises appliquent la Gestion responsable et relèvent donc la barre.
- **Jacob** : souligne que le Conseil consultatif des collectivités de Bluewater fait l'objet d'un processus similaire de modernisation. Celui-ci a relancé les réunions en personne et procède à des restructurations et à des recrutements. Il existe de nombreuses possibilités pour partager et améliorer les processus du Conseil consultatif des collectivités, mais une certaine hésitation se fait sentir en raison du temps à consacrer et du manque de sujets. Il suggère également à l'ACIC de procéder à un « état des lieux des Conseils consultatifs des collectivités » et de réunir les facilitateurs.
- **Danielle** : fait remarquer son travail sur le projet de loi S-5, notamment sa comparution devant le comité permanent de l'environnement et du développement durable de la Chambre des communes, ainsi que les prochaines étapes du projet de loi.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion a été ajournée à 15 h 42 (HE) et le comité s'est réuni à huis clos.